



# Le Gironvillois

## Lettre d'informations

N°2021.02 - Juillet 2021



*Le Maire, les Adjointes et le Conseil Municipal  
vous souhaitent de bonnes vacances.*

### **Mairie**

1 rue Beaugé - 77890 Gironville

Téléphone : 01 60 55 11 27

Courriel : [mairie.gironville77@orange.fr](mailto:mairie.gironville77@orange.fr)

Site :

### **Horaires d'ouverture au public**

mardi de 14h00 à 18h30

et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30

### **Comité de rédaction et de conception :**

Chantal ARCENS, Ghislaine LÉOTARD, Nicole NAUDET,  
Corinne PESCHEUX, Natalia PLISSON, Marian WATTS

**Photos :** Julien ABELLI, Laëticia BELMON, Mylène,  
DADÉ, Sandrine DUPUICH, Elsa GOBRON, Alizée  
LAHURE, Corinne PESCHEUX, Natalia PLISSON, Marian  
WATTS

**Responsable publication :** Marian WATTS, Maire

Imprimé par nos soins avec le matériel de la mairie

# SOMMAIRE



*Tulipes, narcisses et jonquilles - avril 2021 – salle communale*

PAGE DE COUVERTURE	PAGE 01
SOMMAIRE	PAGE 02
LE MOT DU MAIRE	PAGE 03
LE BUDGET	PAGE S 04-05
DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL : TRAVAUX 2021	PAGES 06-07
INFORMATIONS COMMUNALES	PAGES 08-09
UNE ACTION : PLANTER UN ARBRE	PAGE 10
LES INFORMATIONS ADMINISTRATIVES : LA CARTE D'IDENTITÉ	PAGE 11
FETES ET CÉRÉMONIES : PAQUES ET 8 MAI	PAGES 12-13
PAGE D'HISTOIRE :	PAGES 14-15
LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX	PAGE 15
HOMMAGE A NOTRE ANCIEN MAIRE	PAGE 16
CCGVL : COMMISSION JEUNESSE	PAGE 17
CCGVL : LES BIBLIOTHEQUES	PAGE 18
SITOMAP :	PAGE 19
CELA SE PASSE PRES DE CHEZ VOUS	PAGES 20-21
ASSOCIATION - APERPIG	PAGE 22
LES ARTISANS LOCAUX	PAGE 23
LES CONTACTS UTILES	PAGE 24



*Les rosiers de la mairie – juin 2021*

## LE MOT DU MAIRE

*Déjà le mois de juin, la fin du premier semestre ... six mois bien remplis pour les conseillers et la secrétaire de mairie malgré les contraintes imposées par la situation sanitaire : je les remercie pour leur enthousiasme et leur efficacité en espérant que la situation sera plus facile désormais.*

*Le premier semestre 2021 a vu la disparition de notre ancien maire, Michel Jeannotin. Très attaché à sa commune il a toujours œuvré pour son embellissement et pour le bien-être de ses habitants. À la page 16 vous trouverez un article à sa mémoire.*

*Les travaux d'enfouissement des réseaux rue Grande et route de Pilbournier sont en cours. La première phase s'est déroulée sans problème. La suite se fera fin juin, début juillet et le chantier se terminera quand Orange permettra l'installation des fils téléphoniques et de la fibre. Nous remercions l'équipe du SDESM et d'Engie pour leur sérieux et leur professionnalisme.*

*Nous apprécions tous le fleurissement des massifs et du cimetière. C'est un travail important pour les agents techniques qui y consacrent beaucoup de temps : nous les en remercions vivement. L'abandon d'utilisation des désherbants chimiques leur a créé une charge de travail supplémentaire et, en conséquence, il n'est plus possible de maintenir les trottoirs toujours impeccables. Si chacun pouvait désherber devant sa maison, le village aurait un air un peu plus attrayant.*

*Le village se transforme, rajeunit : nous accueillons avec plaisir les nouveaux habitants, souvent de jeunes couples avec enfants venus vivre dans le calme de la campagne. Il est bien dommage qu'en raison des restrictions sanitaires nous n'ayons pu organiser une réception à la salle des fêtes. Nous espérons maintenant que le pire est derrière nous et que l'été nous permettra de prévoir une rencontre à l'occasion de la Fête Nationale.*

*Les beaux jours, les longues soirées apportent un peu d'optimisme après la période difficile que nous venons de vivre. Je vous souhaite de passer de très bonnes vacances et de profiter des moments de joie et de détente que l'été vous offrira.*

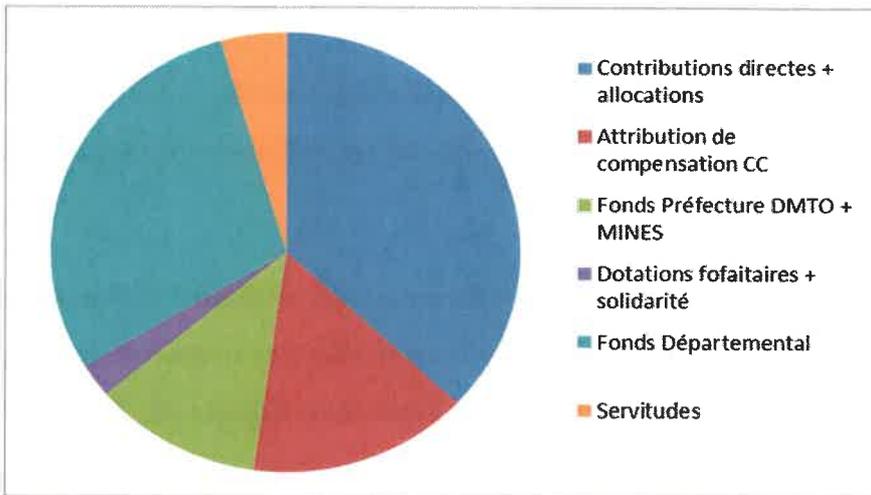
*Le Maire,  
Marian Watts*



# LE BUDGET

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT – les recettes

Les principales recettes de fonctionnement du budget communales proviennent des sommes encaissées au titre des impôts locaux, de l'attribution du Fonds Départemental de la taxe professionnelle, des attributions de compensation de la Communauté de Communes dont la part des éoliennes, des dotations versées par l'Etat par la biais de la Préfecture, des servitudes (antenne au bois de Gramont) et quelques dotation forfaitaires, exemple pour l'entretien de la voirie.



Le total s'élève à : 229 333.00 €.  
L'excédent reporté s'élève 656 897.58 €.

### La fiscalité

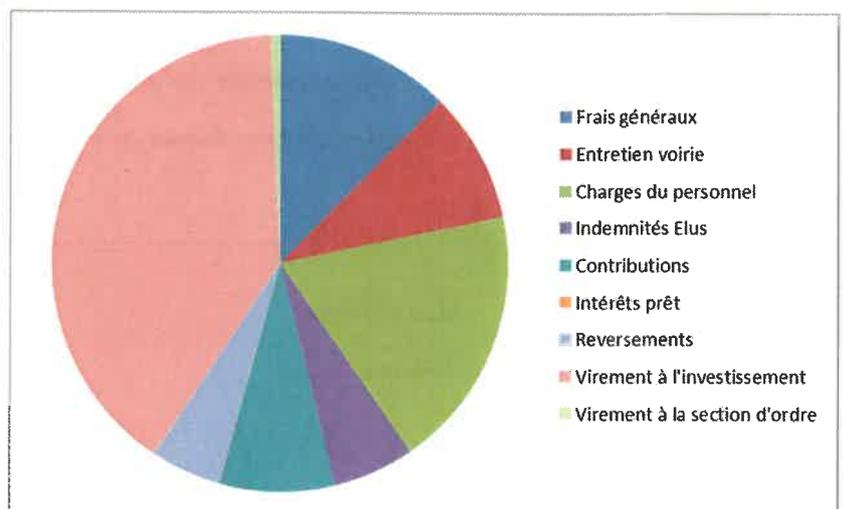
Les taux des impôts locaux pour 2021 n'ont pas augmenté depuis plus de 10 ans:

- Taxe d'habitation : supprimée
- Taxe foncière sur le bâti 33.18 % (avec le reversement de la part du Département pour compenser la Taxe d'Habitation).
- Taxe foncière sur le non bâti 29.63 %

## BUDGET DE FONCTIONNEMENT – les dépenses

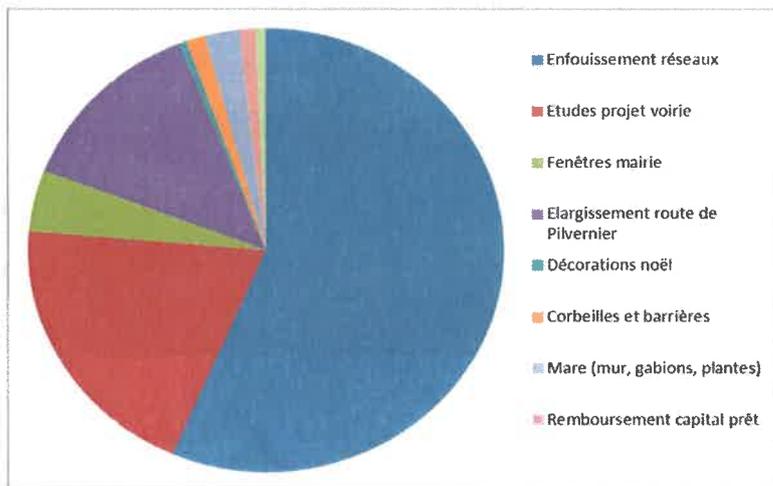
Les dépenses du budget de fonctionnement 2021 représentent **378 551 €** et se répartissent comme suit :

- les charges du personnel,
- les frais généraux (frais d'électricité, entretien des bâtiments, entretien de la voirie, prestations de service, achat de fournitures...),
- l'entretien de la voirie,
- les contributions (participations aux transports, aux charges scolaires ...),
- les indemnités des Elus,
- le reversement du FNGIR,
- et un virement en section d'investissement.



## BUDGET D'INVESTISSEMENT

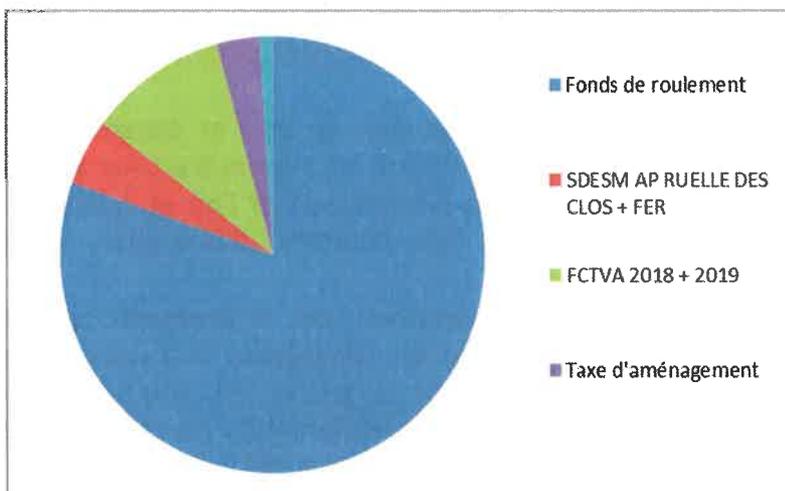
Les **dépenses** de la section d'investissement s'élèvent à **292 947.89 €** et se répartissent essentiellement comme suit :



- Travaux d'enfouissement des réseaux rues Grande et Pilvernier : 127 962 €
- Frais d'études pour projet de sécurité et de trottoirs : 45 000 €
- Travaux de voirie : 25 000 €
- Pose de fenêtres et de volets à la mairie : 11 403 €
- Travaux de la mare (gabions, plantations) : 5 400 €
- Achat de matériel (décoration de Noël, mobilier urbain ..) : 3 500 €

Les principales **recettes** correspondantes sont des demandes de subventions :

- FER auprès du département pour les fenêtres (5 700 €),
- DRIEE (pour le curage de la mare),
- ou proviennent du Fonds de compensation de la TVA (15 133 €),
- de la taxe d'aménagement 8 521 €,
- et enfin de l'excédent de fonctionnement capitalisé pour l'équilibre budgétaire et le virement de la section de fonctionnement.



Article par C.P.

# DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## TRAVAUX du Premier semestre 2021

### LE JARDIN DU SOUVENIR

L'aménagement du jardin du souvenir s'est réalisé sur 3 ans : déplacement de la stèle, création d'un puits de dispersion, installation d'une colonne pour les plaques et finalement sa mise en valeur par la création d'un massif de fleurs et la mise en place d'un banc. Nous offrons ainsi un cadre agréable et paisible aux anciens qui s'y reposent.



### LE REMPLACEMENT DES FENETRES DE LA MAIRIE

Les fenêtres de la mairie sont en bois et demandent un entretien régulier car il faut les repeindre tous les 3/4 ans. Actuellement elles laissent passer l'air et, à l'étage la pluie, créant ainsi des traînées d'humidité et de moisissures.

Il a été décidé de remplacer ces **9 fenêtres** par des fenêtres **en PVC Excéo** en conservant la configuration actuelle, c'est-à-dire avec 2 paires de vantaux et de profiter de ces travaux pour également y poser des **volets roulants en lames alu** pour permettre une meilleure isolation (été comme hiver) mais aussi une meilleure protection en matière de sécurité.

Cette rénovation permettra en plus d'améliorer nos factures énergétiques en limitant des déperditions de chaleur.

Ces travaux s'élèvent à 12 478 € HT et un dossier de subvention auprès du département a été déposé afin d'espérer être subventionné à hauteur de 50%.



### LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT





L'enfouissement des réseaux de la commune a commencé il y a une vingtaine d'années : autour de la place et de l'église, la rue Beaugé, la rue grande, la ruelle des clos et cette année la dernière phase de la rue grande et la route de Pilvernier.

Grâce à la bonne organisation et la courtoisie de l'équipe SDESM et Engie les riverains ont été très contents de la façon dont le chantier s'est déroulé et des relations avec les techniciens et les ouvriers.

Les tranchées creusées, les fourreaux installés, maintenant il faut attendre Enedis pour le raccordement des maisons, l'installation des lampadaires dans le même style que ceux déjà présents dans le bourg. Ensuite, il restera l'autorisation d'Orange pour l'installation des réseaux téléphoniques.

## LE CURAGE DE LA MARE

La mare au centre du village figure sur des plans anciens car elle servait d'abreuvoir aux animaux et était une réserve d'eau pour les pompiers avant l'installation des poteaux incendie.

Depuis une dizaine d'années cependant l'envasement de la mare s'intensifie et une plantation de massettes s'est trop étendue. Notamment en été on ne voit plus les hirondelles survoler la surface de l'eau pour s'abreuver. En outre, lorsque les massettes sont en fleur, les graines duveteuses sont portées par le vent vers les maisons créant une nuisance pour les riverains. De ce fait, il est nécessaire de les faire faucher en été.

Le conseil municipal a donc décidé de créer un milieu aquatique à la fois accueillant pour la biodiversité et agréable pour les habitants de la commune.

Le muret Est où des fissures laissaient s'infiltrer l'eau dans la cave de la maison riveraine a déjà été colmaté et le saule qui s'est développé sur la partie Ouest, a été retiré.



Le curage des 2/3 de la surface, en septembre, permettra d'avoir une eau plus profonde empêchant ainsi la prolifération des massettes. Des gabions seront installés en même temps pour créer un lieu d'accueil pour les amphibiens.

Le rejointoiement du mur sud sera réalisé en essayant de ne pas perturber les alytes qui s'y abritent.

Les premiers travaux seront effectués cet automne et par la suite, nous pourrons envisager de placer des plantes aquatiques.

# INFORMATIONS COMMUNALES

## PANNEAU D’AFFICHAGE

Le panneau d’affichage dédié aux associations a refait peau neuve grâce à l’intervention de M. Frédéric BONGRAIN.

Les vitres ont été changées par du plexiglass, le fond en liège a été refait, le tout repeint d’une jolie couleur grise. Grâce à ses poignées il sera accessible pour tous.



## TABLE DE PIQUE NIQUE



La table de pique-nique a été remise en état par notre adjoint, François COUSIN, et remise en place, à l’ombre du tilleul, par notre conseiller, Gérard HOUY et les agents techniques.

**Prenez le temps d’un moment de convivialité  
Val de Loing pour une pause déjeuner !**

Et retrouvez sur leur site <https://www.tourismegatinaisvaldeloing.fr>, dans l’onglet **Manger**, toutes les aires de pique-nique de la Communauté de Communes.

## PASSAGE BALAYAGE

Les **dates de passage de balayage** de la commune pour le deuxième semestre 2021 sont les suivantes :



- LUNDI 09 AOUT
- LUNDI 15 NOVEMBRE

Ce planning sera respecté sauf en cas d’intempéries ou de pannes.

**Dans la mesure du possible merci de permettre le passage de la balayeuse en évitant de garer les véhicules dans la rue.**

**Les bords des trottoirs seront d’autant plus propres après le passage de balayage, si vous passez un coup de binette avant.**



## LES ÉOLIENNES -Gâtinais II

Les 5 éoliennes du parc de GÂTINAIS 2 sont situées de part et d'autre du chemin rural entre Beaumont-du-Gâtinais et Gironville, 2 côté Gironville et 3 côté Beaumont.

Elles viennent compléter les 12 éoliennes préexistantes (sur Gironville, Mondreville et Sceaux-du-Gâtinais), rajoutant une puissance totale installée de 21 MW et permettant d'alimenter environ 11.600 foyers.



## SITE INTERNET

L'Association des Maires Ruraux de France propose un site internet de base permettant à chaque commune de communiquer avec les habitants et de présenter des informations utiles et intéressantes pour le public. Le site de Gironville est en cours de construction et nous espérons qu'il sera opérationnel pour la rentrée.



# Planter un arbre avec



En signant un contrat pour la location d'un nouveau photocopieur, la MAIRIE DE GIRONVILLE a fait une action avec notre prestataire KONICA MINOLTA : **un contrat = un arbre, un Anacardier.**

C'est un petit à la cime évasée mesurant de 6 à 12 m de haut.

Sa racine principale est pivotante et s'enfonce à grande profondeur.

Cette espèce peut pousser très vite, et peut supporter une pluviométrie allant de 700 à 4 200 mm de pluie par an.

Il a la particularité de s'adapter facilement aux sols peu fertiles, aux températures élevées et au stress hydrique, ce qui en fait un arbre idéal pour les zones semi arides.

Pour produire des fruits de façon satisfaisante, il exige une saison des pluies s'étendant de quatre à six mois et une saison sèche durant la floraison et la maturation des fruits. Il préfère les sols friables (sable, gravier, voire éboulis) et ne supporte pas les sols durcis.



Voici une photo de groupe. Je suis parmi ces jeunes Anacardier (*Anacardium occidentale*). J'ai été planté au Kenya, voici son emplacement :  
Latitude 3° 23' 26.65" S  
Longitude 39° 55' 49.17" E

**JEU** : Il faut me donner un Prénom.  
Faîtes vos suggestions et un tirage au sort aura lieu le jour du 14 juillet !

Vous pouvez également laisser des messages que nous déposerons sur le site. Nous vous donnerons régulièrement des nouvelles.



# INFORMATIONS ADMINISTRATIVES



Service-Public.fr  
Le site officiel de l'administration française

Ce site officiel de l'administration française vous permet de connaître vos droits, d'effectuer vos démarches et d'accéder aux formulaires.

 <b>PAPIERS - CITOYENNETÉ</b> État-civil, Passeport, Élections, Papiers à conserver, Carte d'identité...	 <b>FAMILLE</b> Allocations familiales, Naissance, Mariage, Paqs, Scolarité...	 <b>SOCIAL - SANTÉ</b> Carte vitale, Chômage, Handicap, RSA, Personnes âgées...	 <b>TRAVAIL</b> CDD, Concours, Retraite, Démission, Période d'essai...	 <b>LOGEMENT</b> Allocations logement, Permis de construire, Logement social, Fin de bail...
 <b>TRANSPORTS</b> Carte grise, Permis de conduire, Contrôle technique, Infractions...	 <b>ARGENT</b> Crédit immobilier, Impôts, Consommation, Livret A, Assurance, Surendettement...	 <b>JUSTICE</b> Casier judiciaire, Plainte, Aide juridictionnelle, Saisie...	 <b>ÉTRANGER</b> Titres de séjour, Attestation d'accueil, Regroupement familial...	 <b>LOISIRS</b> Animaux, Permis bateau, Tourisme, Permis de chasser...

## LA CARTE D'IDENTITÉ



Depuis le 31 mai, le format des cartes d'identité est celui d'une carte bancaire.

Son renouvellement est **gratuit** à condition de pouvoir présenter l'ancienne carte et que sa durée de validité est passée ou à faire dans l'année qui précède sa date d'expiration.

L'ancienne carte (plastifiée bleue) est valable 15 ans contre **10 ans** les nouvelles.

### Où et comment faire la demande ?

Le lieu de la demande ne dépend pas du domicile. Vous pouvez vous rendre à n'importe quelle mairie, à condition qu'elle **soit équipée d'une station d'enregistrement**.

**Attention** : le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous. Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne.

Possibilité d'effectuer une **pré-demande de carte d'identité sur le site** : Agence nationale des titres sécurisés (ANTS).

### Pièces à fournir ?

Tout dépend de nombreux critères et de votre situation (majeur/mineur, CNI /Passeport en cours de validité ou non première demande/renouvellement ...) : **se rendre sur le site** ou se renseigner auprès de votre mairie.

Article par C.P..

# FÊTES & CÉRÉMONIES

## PAQUES – dimanche 4 avril



Crise sanitaire oblige ... la municipalité a décidé de maintenir la traditionnelle chasse aux œufs tout en respectant les gestes barrières.

Toutes les 20 minutes, par petits groupes de 3 à 4 familles, les enfants accompagnés d'un de leurs parents ont été invités à venir sur la place de l'église.

Par cette fin de matinée ensoleillée, les enfants de moins de 12 ans ont pu « chasser » un œuf en bois caché dans la pelouse et se voir récompenser d'un lapin au chocolat.

Moment de douceur et de joie que nous vous partageons par les sourires des enfants.

Merci aux parents qui ont transmis leurs photos.





## CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Cette année afin de respecter les mesures sanitaires, il a été décidé de ne faire qu'un dépôt de gerbe au monument aux morts.



*8 mai 1945. Pour l'Europe, la délivrance est là, la guerre est finie. Enfin. Après tant de souffrances et de désolations, après tant d'espérances et de luttes acharnées. Même les épreuves les plus douloureuses ont une fin. Même les tempêtes les plus dévastatrices s'achèvent.*

*Une joie bouleversée emplit les cœurs, les drapeaux ornent les fenêtres, les embrassades se noient dans la liesse populaire. Derrière les larmes de joie, celles de la peine affluent. Personne n'oublie les villes ruinées, les vies dévastées, personne n'oublie que l'humanité a payé le plus lourd tribut de son histoire. Notre monde en fut à jamais changé. La Seconde Guerre mondiale est une rupture pour notre civilisation qui se sait, encore davantage, fragile et mortelle.*

Extrait du discours de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

## UNE PAGE D'HISTOIRE SUR GIRONVILLE

### *Gironville, un petit village campagnard dans les années 1930*

*Notre pays a rencontré un épisode de gel intense qui a fragilisé les cultures (betteraves et blés). Déjà dans les années 1930, les agricultures pouvaient bénéficier d'aides.*

*Dans nos archives, nous avons un registre communal dédié pour la déclaration de pertes et demande d'allocation de solidarité à la suite de dommages (supérieur à 500 francs) causés par les calamités agricoles. C'était la loi des finances du 31 mars 1932 (articles 136 à 141).*

*Ces déclarations devaient être enregistrées par le secrétaire de mairie dans le registre et signé du déclarant. Le talon qui servait de récépissé pour la perte correspondante, devait être transmis dans les 48 heures par la mairie au juge de paix du canton (\*).*



*Maison de la Paix - Rue Moïse - Château-Landon*

*(\*) Accessible gratuitement, le juge de paix était présent dans chaque canton. L'accès à la fonction ne nécessitait aucune qualification particulière en droit, ni diplôme, mais résultait d'un vote, puis d'une nomination. Le juge de Paix devait avoir du bon sens, connaître parfaitement les mœurs en vigueur et juger de manière raisonnable. Les affaires traitées par les juges de paix sont aujourd'hui versées aux archives départementales et peuvent y être consultées dans chaque département. Ces fonctions ont été supprimées en 1958, et ont été remplacées par les tribunaux d'instance, les médiateurs et les conciliateurs.*

*Depuis des années, le métier de paysan, ou cultivateur est rythmé par les aléas de la météo. La nature des calamités était le gel, l'inondation, l'ouragan, la grêle. Les grandes dates de calamités enregistrées à Gironville sont juin 1936 et décembre 1938.*



*181. - GIRONVILLE (Seine-et-Marne). - Vue d'ensemble*

*carte postale GIRONVILLE*

*A cette époque et notamment en consultant le registre du recensement de 1936, le village de Gironville comptait 250 personnes réparties en 72 maisons et 73 ménages, dont 40 habitants à Pilvernier et 22 aux Fermes de Saint Pierre, de l'Avenir et des Vanneaux.*

*La population était surtout issue du métier de cultivateur. Dans les fermes on embauchait également des ouvriers agricoles, des bonnes (29 en 1936).*

*Les enfants travaillaient régulièrement aussi à la ferme avec leurs parents. Les épouses s'occupaient généralement du bétail et de la basse-cour en plus des tâches quotidiennes et de l'éducation des enfants.*

*Les chefs de famille étaient généralement des « propriétaires cultivant » ou des fermiers et leurs épouses étaient en situation de « sans profession ».*

*En 1936, Gironville comptait également d'autres professions tels que garde champêtre (M Lévêque Eugène), cantonnier (M. Legrand Maurice), instituteur (M. Marteau Roland), maréchal ferrant (M. Charon Charles), épicier débitant (M. Naudet Adrien), rentier (M. Leterme A.) et même curé du village (M. Manouvrier Jules) avec sa bonne (Mme Foucher Jeanne) .*



Garde Champêtre Tamhour France Old Seeberaer Photo 1930

Article par G.L.

## LES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

### Le Syndicat Intercommunal des Pompes Funèbres du « canton » de Château-Landon

La commune de Gironville est adhérente au **Syndicat Intercommunal des Pompes Funèbres du « canton » de Château-Landon** .

Nicole NAUDET et Natalia PLISSON sont membres titulaires, et Ghislaine LÉOTARD et Marian WATTS, membres suppléantes du Syndicat dont le siège social est situé à Souppes sur Loing.

Par le biais de ce syndicat les habitants des communes adhérentes , telle que la nôtre, peuvent bénéficier de tarifs préférentiels pour le transport de corps et la chambre funéraire de Château-Landon.



**Archives communales** : dans les années 1910, la commune possédait un corbillard mis à disposition des habitants de Gironville après s'être acquittés de la somme de 10 francs ou de 25 francs pour les habitants des communes limitrophes. Ces tarifs ont vu une augmentation en 1920, en 1936 ...

Article par N.N.

## HOMMAGE A NOTRE ANCIEN MAIRE – Michel Jeannotin

Dès son élection au conseil municipal le 28 mars 1971, Michel Jeannotin a été élu maire adjoint pour seconder Maurice Pochon, le maire de l'époque. Suite à la démission de celui-ci Michel Jeannotin lui a succédé le 6 janvier 1993, assurant la fonction jusqu'en 2001.

Très attaché à la commune, à son histoire et à ses traditions il a transformé le village apportant des améliorations à notre cadre de vie : travaux de la salle communale, enfouissement du réseau électrique autour de l'église, agrandissement de la mairie, remplacement de la cloche de l'église, acquisition du terrain pour faire le stade.

Sensible à l'harmonie et à la convivialité, toujours présent aux diverses manifestations, il a été le premier à organiser un Noël pour les enfants.

Il a travaillé sans relâche pour l'embellissement du village et le bien-être des habitants dans un esprit juste, honnête, intègre. D'ailleurs, il a fait installer l'antenne Orange sur une parcelle communale afin que le village perçoive les loyers.



Toujours prêt à partager sa passion pour l'archéologie et à expliquer avec patience les pierres trouvées dans les champs, traces de vie d'un passé lointain, il a éveillé la curiosité de beaucoup, jeunes et moins jeunes. C'était toujours un grand plaisir de passer un moment avec lui.

Ayant consacré 30 ans de sa vie à la commune il restera dans nos mémoires pour de nombreuses années.



Arville, Aufferville, Beaumont-du-Gâtinais, Bougligny, Bransles, Chaintreaux, Château-Landon, Chenou, Egreville, Gironville, Ichy, Lorrez-le-Bocage-Préaux, La Madeleine-sur-Loing, Maisoncelles-en-Gâtinais, Mondreville, Obsonville, Poligny, Souppes-sur-Loing Vaux-sur-Lunain, Villebéon.



16 route de Souppes 77570 CHATEAU-LANDON - TEL : 01.64.29.20.48 - Email : ccgvl@ccgvl77.fr

## DÉMARCHE POLITIQUE JEUNESSE ET INTERCOMMUNALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GÂTINAIS VAL- DE- LOING

Après que la Communauté de Communes ait mis en place la Commission Petite Enfance et Jeunesse pour les moins de 12 ans, elle souhaite mettre en avant et faire des propositions pour les **jeunes entre 12 et 20 ans**.

Le 14 décembre 2020, une commission intercommunale a été créée et a délibéré pour s'engager dans la démarche « **Politique Jeunesse et Intercommunalité**. »

Elle a sollicité un bureau d'études : Territoires-Conseils, pour l'accompagnement de ce travail.

Cette délibération a été motivée par :

- la nécessité de définir les grandes orientations politiques de la Communauté de Communes en matière de Jeunesse ;
- l'intérêt d'élaborer une Politique Jeunesse qui s'appuie sur les initiatives et structures existantes pour optimiser leur fonctionnement et leur rayonnement à l'échelle communautaire ;
- la nécessité d'élaborer une Politique Jeunesse en concertation avec les élus municipaux, les acteurs socio-éducatifs et les jeunes du territoire.



Territoires-Conseils propose une démarche qui consiste à réaliser un état des lieux partagé et dynamique du territoire afin de favoriser une prise de conscience collective des enjeux liés aux jeunes en général (avec une tranche d'âge d'environ 12-20 ans). Cette démarche vise à **mieux connaître les besoins et les demandes des jeunes qui rencontrent des difficultés** (sociales, économiques...) mais aussi de ceux qui n'en rencontrent pas.

Cette élaboration se fait en plusieurs étapes de travail.

Cette démarche Politique Jeunesse est un préalable à la mise en œuvre de **projets opérationnels** qui pourront être menés en partenariat avec la CAF et la MSA.

L'expérience d'autres territoires montre qu'il est difficile de coordonner les initiatives communales et communautaires, associatives ou publiques avec la réalisation de cette démarche, on vise à éviter la création de doublons et d'incompréhensions à propos des responsabilités qui incombent à chacun.

Pour la préparation de ces réunions de travail, chaque Commune a reçu un support avec des questions d'autodiagnostic.

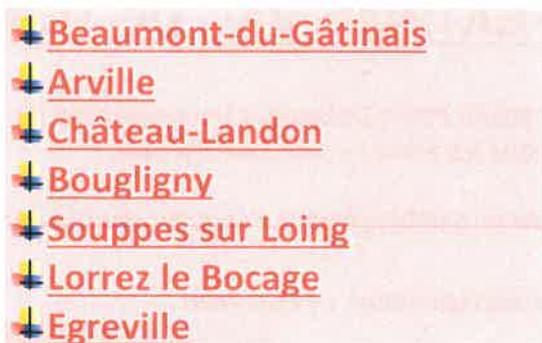
La Commune a remis un questionnaire aux jeunes de 12-20 ans, leur permettant de nous faire part de leurs souhaits et envies.

# Les bibliothèques



Plusieurs bibliothèques municipales ou associatives vous proposent leurs catalogues et leurs animations. Elles sont ouvertes à tous, quelle que soit votre commune de résidence.

Sur le site de la CCGVL vous trouverez des renseignements sur les bibliothèques de :



📖 Pour information la bibliothèque de **Beaumont** accueille gratuitement les habitants de Gironville.

Fournir un justificatif d'identité et de domicile.

Jours et horaires d'ouverture : mercredi : 16h/18h  
et samedi : 10h/12h

<https://www.ccgvl77.fr/bibliotheques> :

La commune de Gironville ne possède pas de bibliothèque donc il peut vous être demandé une adhésion un peu plus élevée que celle des habitants des communes possédant une bibliothèque municipale.

Par exemples :

- la bibliothèque de Nemours vous demandera une adhésion annuelle de 15 €,
- la bibliothèque de Château-Landon était une bibliothèque pour tous, gérée par une association, vous demandera également une adhésion annuelle de 15 €.

*Bonne lecture ...*



# SITOMAP : SYNDICAT POUR LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



Pour toutes informations  
consultez le site :  
[www.sitomap.fr](http://www.sitomap.fr)

Article par M.W.

## Tri sélectif – changements à prévoir

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en août 2015, contient des dispositions relatives au tri, dont les points suivants qui nous concernent :

- **étendre les consignes de tri des emballages ménagers** à l'ensemble des emballages en plastique d'ici **2022**, dont les films et barquettes en plastique (jusqu'ici, seules les bouteilles et les flacons en plastique devaient être triés) ;
- **généraliser le tri à la source des biodéchets** d'ici **2025** : chaque Français disposera d'une solution de tri de ses déchets de cuisine et de table, afin que ceux-ci puissent être valorisés ;

Le Sitomap enverra à chacun des informations plus précises avant la fin de l'année.

## La collecte : Le compost

Etes-vous sûr de vouloir tout jeter ?

**Fabriquez votre propre compost, ou adoptez une poule...** Elle vous donnera des œufs en échange de vos épluchures !

Luttez contre le gaspillage alimentaire notamment en vérifiant les dates de péremption au moment de vos achats, en cuisinant les restes, en choisissant des fruits et légumes de saison qui sont moins chers et meilleurs pour l'environnement...

**En savoir plus :** le site de l'ADEME pour consulter leur plaquette sur le compostage.

### **Le SITOMAP vous aide pour l'achat d'un composteur :**

L'aide au compostage du SITOMAP se traduit par le versement d'une subvention

- 20 € pour un composteur d'un volume inférieur à 400 Litres,
- 25 € pour un composteur d'un volume supérieur ou égal à 400 Litres.

Le nombre de composteur subventionné est limité à un par foyer. Les foyers dotés d'un composteur lors de la précédente opération (2011) ne pourront prétendre au versement d'une subvention. De plus, sans mention du volume sur la pièce d'achat, la subvention attribuée sera de 20 €.

### **Pour obtenir cette subvention :**

**Vous pouvez faire parvenir au SITOMAP les pièces suivantes :**

- Une facture d'achat acquittée,
- Un justificatif de domicile (taxe foncière ou d'habitation),
- Un RIB (pour le versement de la subvention par mandat administratif).

La subvention sera versée dans la limite des frais que vous aurez engagés directement sur votre compte par mandat administratif via le trésor public.



Vous disposez également de plusieurs **déchèteries**,

dont celle de **Puiseaux** - Chemin des Marais 45390 PUISEAUX, ouverte :

le **LUNDI** ET le **SAMEDI** de 8h30-12h et de 13h30-17h

le **MERCREDI** de 13h30-17h et- le **JEUDI** de 8h30-12h



## CELA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS

### Une famille d'hérissons loge dans mon jardin !

Un après-midi du mois d'avril, quelle fut ma surprise de voir une hérissonne se promener au milieu de ma cour. Elle avait sur son dos deux taches blanches.

Elle marchait d'ici de là, s'arrêtant pour manger, boire et observer. Le lendemain la voilà de nouveau faisant la même chose que la veille. Cela a duré une semaine et puis plus rien.



Début du mois de mai, surprise un choupisson, puis un deuxième qui couraient dans la cour et encore deux autres qui dormaient enlacés un peu plus loin. Que c'était beau !

Nous faisons attention lorsque nous nous déplaçons et nous lui donnions des croquettes à chat et de l'eau. Ils couraient partout dans la propriété, nous étions heureux de les voir dans le jardin.

Le hérisson est un véritable marqueur de biodiversité : un jardin sain attirera naturellement le petit mammifère. Le hérisson est d'ailleurs un animal protégé par la loi française depuis 1976.

Malheureusement, plus de 700 000 hérissons se font écraser chaque année sur les routes d'Europe. D'autres dangers les menacent comme les produits anti-limaces et les raticides dont ils sont très friands.



*Article par N.P.*

### Les orchidées sauvages du Gâtinais

Nous avons la chance à Gironville, et sur les communes voisines de pouvoir admirer des orchidées sauvages.

**Cela ne doit pas nous permettre d'en cueillir et encore moins d'en déterrer, elles sont toutes protégées !**

On peut les observer en mai et juin quand le foisonnement de leurs fleurs étranges est si beau.

Les fleurs souvent portées par une longue tige, peuvent être de formes et de coloris variés selon les espèces. Elles restent toutes d'une extrême élégance, dépassant rarement les 20 cm de hauteur.



## NE PAS NOURRIR LES ANIMAUX

Les animaux sont adorables, on a envie de les caresser, de leur donner à manger mais chaque animal a des besoins spécifiques et certaines plantes, certains aliments, peuvent-être bons pour les uns sont toxiques pour les autres.

La petite Soso, la chèvre qui a fait la joie des petits et les grands à Noël est malade, empoisonnée par une plante toxique qu'on lui a donnée.

Donc, pour le bien-être et le bonheur des animaux dans les prés, **il ne faut jamais les nourrir.**



*Article par M.W.*

## UNE NOUVELLE ANTENNE A GIRONVILLE

La téléphonie mobile fait partie de notre vie quotidienne.

Dans le cadre du déploiement du réseau orange, la société T.D.F. a construit une antenne relais dans notre commune. La date de mise en service de la 4G est prévue pour le 23/07/2021.

Dès sa mise en service, en cas de brouillage T.V., le téléspectateur devra téléphoner à un centre d'appel au 09.70.818.818 du lundi au vendredi de 8h à 19h ou par internet <http://www.recevoirlatnt.fr/>.



*Article par C.A.*



## APERPIG : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU RPI DU GATINAIS

L'association couvre le RPI des communes de Beaumont du Gâtinais, Arville, Gironville, Obsonville et Ichy. Elle a pour objet de proposer, promouvoir et gérer, des activités festives, sportives, culturelles à l'intention des élèves et de leur famille, destinées à soutenir l'action éducative des enseignants, sans se substituer au rôle pédagogique de ceux-ci et à promouvoir l'éveil des enfants.

L'association participe à la vie de l'école en organisant des manifestations, dont les bénéfiques permettent de cofinancer des activités et des sorties scolaires. Les opérations évoluent en fonction des années (vente de torchons personnalisés, chocolat de



pâques, bulbes et fleurs, ...), par exemple, en décembre 2020, APERPIG a organisé une vente d'Agrumes. Nous avons vendu 63 caisses d'agrumes de 10 kilos soit 630 kilos ! La manifestation la plus importante de l'association est la kermesse de fin d'année (hors année COVID). Cette manifestation demande beaucoup d'organisation en recherche de lots pour la tombola, achats des lots de kermesse, préparation des jeux, gestion de buvette mais également mobiliser les parents à



participer !

L'ensemble des bénéfices permet notamment de cofinancer une partie des sorties scolaires des classes mais aussi d'investir dans du matériel notamment pour les cours de récréation (primaire



et maternelle). Depuis sa création en avril 2017, l'association a permis

l'installation de deux tables pique-nique dans la cour des primaires, d'un panier de basket sur le pignon du préau des primaires ainsi qu'un tableau à craie sous le préau des primaires et dans la cour en maternelle.



En 2018, l'association a permis l'installation d'une structure de jeux dans la cour des maternelles grâce aux subventions de la caisse locale du Crédit Agricole de Château-Landon ainsi que de la mairie de Beaumont du Gâtinais. Le dernier projet financé par l'association est la création en avril 2021, d'un parcours de billes en sol souple financé par les bénéfices des manifestations ainsi que des subventions des mairies du RPI. Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook - APERPIG



# CONTACTS UTILES

**DEPANNAGE ELECTRIQUE :**  
09 72 67 50 77



**DEPANNAGE GAZ :**  
0800 47 33 33

**LES POMPIERS :**  
composer le **18**



**Le SAMU :** composer le **15.**



Composer le **17**

La gendarmerie vous accueille à :  
Château-Landon - 5 rue André Gauquelin  
Tél : 01 64 29 30 09

**COMMUNAUTE DE COMMUNES GATINAIS VAL DE LOING**

16 Route de Souppes  
77570 CHATEAU-LANDON  
Tél : 01 64 29 20 48  
Lundi au vendredi : 9h/12h -14h/17h



**DECHETTERIE DE PUISEAUX**

Horaires :

lundi et samedi : 8h30/12h-13h30/17h  
mercredi :13h30/17h  
jeudi : 8h30/12h



**MAISON DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE DE NEMOURS**

1 rue de Beauregard- 77140 Nemours  
Tél : 01 60 55 20 00



**PHARMACIE DE GARDE**



Grâce à une application mobile (MonPharmacien) et un site internet (monpharmacien-idf.fr), identifier la pharmacie la plus proche : en journée, d'urgence, la nuit, et de garde les dimanches et jours fériés.

**SYNDICAT DES EAUX**

Rue de la Mairie - 77890 Arville  
Tél : 01 64 28 71 61



**CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE NEMOURS**

4 rue des Tanneurs - 77140 Nemours  
Tél 01 64 45 51 61 – mail : sip-sie.nemours@dgifp.finances.gouv.fr

Horaires

Lundi :08h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00  
Mardi : 08h30 - 12h00  
Mercredi : 08h30 - 12h00 et 13h30 - 16h0  
Jeudi : 08h30 - 12h00  
Vendredi :08h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00



**VOS DEMANDES DE PASSEPORTS ET CARTE D'IDENTITÉ**



Toute mairie équipée d'une station d'enregistrement, exemples :

- Mairie de Nemours
- Mairie de Souppes sur Loing
- Mairie de Beaune la Rolande
- Mairie de Puiseaux

Ce bulletin d'informations est aussi le vôtre.

Si vous souhaitez passer un message, une annonce, merci d'adresser vos photos, vos flyers avec un petit mot à notre adresse mail : [mairie.gironville77@orange.fr](mailto:mairie.gironville77@orange.fr)

# LES ARTISANS LOCAUX



**ATTELAGE**  
de la Gazelle

Jean-Michel et Eva  
8 Rue Grande  
77890 GIRONVILLE

☎ 06.81.54.91.09

✉ attelagedelagazelle@gmail.com



Epiceries bio • Lieu d'échange  
Commerce équitable

4 Rue Jean Galland - 77570 Château-Landon  
Tél : 0-953-953-114

**Ouvert du mardi au samedi**  
9h00 - 13h00 et 15h00 - 19h00



Brillante Création

*Brillante Création*

Mode humaine et équine.  
8 Rue Grande - à  
GIRONVILLE

☎ 06.77.23.32.82 - ✉ brillantecrea@gmail.com



BIENVENUE AU DOMAINE SAINT-PIERRE

*Un lieu d'exception pour vos  
plus beaux événements*

Lieu Dit : Saint-Pierre à Gironville - Tél : 06 80 40 86 14

Courriel : [contact@ledomainsaintpierre.com](mailto:contact@ledomainsaintpierre.com)  
<http://www.ledomainsaintpierre.com>

La Ferme de L'Avenir!

*Le lieu parfait pour accueillir  
un évènement parfait.*

Lieu Dit : l'Avenir à Gironville - Tél : 06 73 18 12 43

Courriel : [contact@lafermedelavenir.com](mailto:contact@lafermedelavenir.com)  
[www.lafermedelavenir.com](http://www.lafermedelavenir.com)

*Les Fruits Rouges de Mon Jardin*



Producteur de fraises et  
de tomates - Vente de  
fruits et légumes de  
saison à la ferme  
17 rue de Milly - VERTEAU  
77760 CHEVRAINVILLIERS

Tel : 06 29 68 82 76 [lesfruitsrougesdemonjardin@gmail.com](mailto:lesfruitsrougesdemonjardin@gmail.com)



**Ferme de Filbois- Aufferville (77)**

**Vente directe à la ferme** : le. jeudi : 14h30 à 18h, le. vendredi :  
9h30 à 12h et 14h30 à 19h et le. samedi : 9h30 à 13h,  
de poulets, pintades, lapins, œufs, agneaux en saison et aussi  
porc, légumes, fromage, miel, confitures, jus de fruits ....

**Le Généreux** - restaurant / pizzeria

10 place de la République 77570 CHATEAU-  
LANDON - Tel. : 01 60 55 19 77

Fermé le lundi



Jardin  
Décoration  
Alimentation animale

Route de Montargis  
45390 Puisieux  
02 38 55 57 42

Sébastien Tapon, Elagueur  
Aux arbres, etc. - ☎ 06.84.74.06.65

